

- Le gouvernement du Canada et la Société canadienne de la Croix-Rouge ont versé 15 000 \$ au programme d'aide humanitaire et de réhabilitation mis sur pied par la Croix-Rouge internationale et la Société du croissant rouge.
- Énergie atomique du Canada Limitée a délégué gratuitement à l'Agence internationale de l'énergie atomique un expert afin d'évaluer les conséquences de l'accident de Tchernobyl.
- Énergie atomique du Canada Limitée et la Commission de l'énergie atomique du Canada définissent actuellement des projets de recherche scientifique qui seront menés dans les régions touchées.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1875